

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 décembre 2013

Absente : Claire CHAZELLE (pouvoir donné à Michèle Sauvignet).

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1 – Délibérations

• **Fixation tarifs cimetière, dispersion cendres - cavurne.**

M. le Maire nous fait part des différents tarifs pratiqués, mais le Conseil ne souhaite pas se prononcer ce jour et décide de reporter la délibération au prochain conseil de janvier après plus d'informations sur les prix pratiqués

2 – Finances : situation de la dette et de la trésorerie au 31/12/2013.

Situation financière :

1) À ce jour, la plupart des opérations étant passées, le résultat comptable attendu pour l'exercice 2013 sur les deux budgets de fonctionnement devrait être positif aux alentours de 200 000 € permettant ainsi le financement des investissements de l'année sans recours à l'emprunt.

2) Compte tenu de la trésorerie au 13 décembre des dépenses et recettes à venir avant la fin de l'exercice, le solde à fin d'année devrait être de l'ordre de 45 000 € auquel pourrait s'ajouter la subvention du Conseil Général sur le programme voirie 2013 de 31 207 €

• **Orientations budgétaires concernant les investissements à prévoir sur 2014 :**

Compte tenu des prochaines élections, le CM décide pour les 3 mois à venir de terminer :

- 1- l'aménagement du côté Ouest du stade pour 15 000 €
- 2- les travaux au cimetière (cavurnes - dispersion cendres)
- 3- l'isolation des combles de l'école
- 4- de prévoir l'achat d'une tondeuse.
- 5- de retracer et de rouvrir deux parties de sentier de randonnée sur le chemin des Diligences à l'Est et à Labarin à l'Ouest. Devis en cours.

Sur le budget d'assainissement :

- Prévoir un nouveau diagnostic de l'ensemble du réseau, le précédent datant de plus de 12 ans. Examen en cours de travaux à engager en accord avec le SYMILAV
- Nouvelles interventions à prévoir sur le réseau de Corbes étant donnée l'importance anormale des eaux pluviales déversées à la station.

Situation de la dette :

- Répartition par montant : budget général 236 529 € 55 % (au 01/01/2013 - 267 601 €)
budget assainissement 192 486 € 45 % (au 01/01/2013 - 205 207 €)
TOTAL 429 015 € (au 01/01/2013 - 472 819 €)
- Répartition par banque : 8 emprunts – 2 caisses des dépôts 15 % - 3 crédit agricole 41 % - 3 caisse d'épargne 44 %
- Répartition par taux : 5 Taux fixes 63 % (de 2.72 à 4.56 %) - 3 Taux variables 37 % (de 0.40 à 1.46 %)
- Répartition par échéance : de 2016 à 2028 : 3 sont à échéance sur le prochain mandat : 1 en 2016 – 1 en 2017 et 1 en 2020

- Le ratio d'endettement par rapport au résultat annuel d'exploitation est inférieur à 3 ans.

3 – Intercommunalité

-1- La redevance des ordures ménagères augmente et passe de 90 € à 98 €.

Un nouvel ambassadeur du Tri : Thierry Roger remplacera Alain Corvi.

Son rôle sera toujours de veiller à une meilleure qualité du tri sélectif. Il faut encore réduire fortement le volume des ordures ménagères.

-2- Pôle petite enfance

Les travaux ont été ralentis par la période de gel. Sinon le chantier se déroule normalement.

-3- Gare SNCF

La fermeture des guichets le samedi et le dimanche est envisagée.

4 – Fleurissement

Notre commune est classée 4e ex æquo de la catégorie 2A. Nos efforts suite aux remarques faites l'an dernier nous ont permis de gagner une place dans le concours.

5 – École Jean Côte

• Rythmes scolaires - Transport scolaire :

En accord avec les autres communes de la CCM, M. le Maire ne communiquera pas les horaires des rythmes scolaires pour le 15 décembre à l'Inspection académique, mais seulement en janvier.

Aucun changement pour les transports scolaires en ce qui concerne les horaires et les lieux de prise en charge.

6 – Divers

• Calendrier réunions 2014

-31 janvier 2014 20h

-28 février 2014 20h

-21 mars 2014 20h.

Élections municipales les 23 et 30 mars 2014

Groupe vocal église St Cyr : 14 mars 2014

• Dématérialisation pièces comptables

Cette opération qui a pour but de réduire très sensiblement les documents comptables échangés entre secrétariat de Mairie et Perception ne peut être engagée au 1^{er} janvier 2014, le Trésor Public de Boën sur Lignon ne disposant pas encore des moyens nécessaires.

Prochain conseil municipal le 31 janvier 2014 à 20 heures.